

## Réaménagement du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Lancement du nouveau projet de réaménagement

**M. l'Adjoint DAHOUI, Rapporteur** : Dans le cadre du projet de réaménagement du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, le maître d'oeuvre, au stade de l'Avant-Projet Sommaire (APS), a proposé trois scénarios. Le scénario 1 correspond au programme de base, le scénario 2 reprend le scénario 1 complété par un aménagement muséographique et le scénario 3 correspond au scénario 2 avec la mise en place d'une verrière zénithale.

Les avis de la Commission de Sécurité et les préconisations du Grenelle de l'Environnement nous amènent à aller au-delà de ce qui était initialement projeté. Il convient donc d'engager désormais une nouvelle procédure sur la base de ce scénario.

Ainsi, le nouveau projet prévoit le réaménagement global du musée en lieu et place d'une rénovation partielle des surfaces du musée.

L'estimation prévisionnelle du coût global de ce nouveau projet est de 7 000 000 € toutes dépenses confondues, dont 4 287 145 € HT consacrés aux travaux.

Le programme détaillé, ainsi que l'échéancier prévisionnel de l'opération et l'enveloppe financière seront soumis à l'examen d'un prochain conseil.

Cette évolution de programme nécessite la désignation d'un nouveau maître d'oeuvre. Conformément à l'article 74-III du Code des Marchés Publics, la procédure retenue pour le choix du maître d'oeuvre est celle de l'appel d'offres. Il convient ainsi de désigner un jury chargé d'effectuer une proposition de classement des candidats.

Conformément à l'article 24-I du Code des Marchés Publics, la composition du jury est proposée comme suit :

- En qualité de membres du Conseil Municipal :
  - M. le Maire, Président
  - Mme Catherine THIEBAUT, titulaire
  - M. Jean-François GIRARD, titulaire
  - M. Benoît CYPRIANI, titulaire
  - M. Yves-Michel DAHOUI, titulaire
  - Mme Françoise FELLMANN, titulaire
  - M. Pascal BONNET, titulaire
  - Mme Marie-Noëlle SCHOELLER, suppléante
  - M. Frank MONNEUR, suppléant
  - Mme Carine MICHEL, suppléante
  - M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, suppléant
  - M. Christophe LIME, suppléant
  - Mme Martine JEANNIN, suppléante.
  
- Deux personnalités désignées par arrêté du président du jury dont la participation présente un intérêt particulier au regard de l'objet du projet

▪ Quatre membres désignés par arrêté du président du jury, ayant la même qualification ou une qualification équivalente à celle exigée des candidats (au moins 1/3 du Jury).

Il est proposé d'indemniser les architectes jurés dans les conditions suivantes :

- forfait de présence et d'analyse du dossier : 215 € HT par demi-journée
- frais kilométriques : barème fiscal en vigueur.

Une commission technique assistera le jury.

Des négociations sont en cours avec les partenaires institutionnels : Etat, Région de Franche-Comté et Département du Doubs en vue d'établir un plan de financement.

### Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le principe d'un réaménagement global du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie
- approuver l'estimation prévisionnelle de l'opération
- autoriser M. le Maire à lancer une procédure d'appel d'offres pour l'attribution du marché de maîtrise d'oeuvre relatif au réaménagement du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie
- valider la composition du jury chargé de proposer un classement des candidats
- désigner les membres du Conseil Municipal devant siéger au jury
- approuver le montant d'indemnisation des architectes jurés
- autoriser M. le Maire à solliciter l'Etat, la Région de Franche-Comté et le Département du Doubs ou tout autre partenaire susceptible de soutenir cette opération.

«**M. Pascal BONNET** : On n'a pas d'autres éléments que ceux contenus dans le rapport ?

On a été un peu surpris de voir arriver aussi subitement un projet d'une telle envergure. Le Musée des Beaux-Arts est une richesse pour la Ville de Besançon, c'est indiscutable tant dans son histoire que dans la qualité de ses collections. Il est évident qu'il faut réfléchir à son avenir mais pourquoi aujourd'hui, alors qu'il y avait une procédure en cours, qu'elle avait rencontré ses limites, en venir à quelque chose qui n'a absolument rien à voir et qui revient à un réaménagement en profondeur et extrêmement coûteux sans qu'il y ait eu ce débat plus global sur la politique culturelle et touristique qu'on attend, et on répète qu'on l'attend, sachant aussi que vous avez évoqué lors d'un précédent débat votre volonté de réfléchir à une stratégie Victor Hugo, sachant qu'il y aurait peut-être urgence à finir en premier lieu le Musée du Temps qui, comme Victor Hugo, est un vecteur d'attractivité internationale. Notre Musée des Beaux-Arts peut l'être également mais la notoriété n'est pas la même dans les mêmes populations donc on est quand même assez perplexe sur la façon dont aujourd'hui on vient nous faire voter une délibération aussi importante dans ce qu'elle engage alors qu'il n'y a pas eu de débat de fond, ce qui expliquera notre vote contre ces deux délibérations.

**M. LE MAIRE** : Je vous remercie, donc on va passer les deux en même temps.

**Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN** : Nous nous abstiendrons également, non pas sur le principe mais également sur la forme en attente d'un dossier plus complet.

**M. Benoît CYPRIANI** : A propos du rapport n° 18 concernant le réaménagement du Musée, effectivement la présentation est un peu allégée par rapport aux éléments qu'on a par ailleurs, donc je voulais juste dire qu'il était prévu, bien que ce soit un projet culturel important, que l'enveloppe soit prise

en compte et que la maîtrise de l'énergie soit incorporée au programme. Je crois qu'il faudra quand même se fixer des objectifs qualitatifs, donc un label BBC Rénovation ou l'équivalent devrait être notre objectif.

**M. LE MAIRE :** Tout à fait. Juste un mot et Yves-Michel complètera. Effectivement il y a deux rapports, nous abandonnons cette opération qui était d'un montant de 2,7 M€ pour un certain nombre de raisons. Yves-Michel reviendra dans le détail si vous le souhaitez. C'est vrai que la prise en compte des normes de sécurité nouvelles font que ce qui avait été prévu comme aménagement sur 1 500 m<sup>2</sup> n'allait en fait libérer que peu de place, ce n'était pas très intéressant en terme d'aménagement global et puis la partie neuve allait être mal utilisée. Et puis il y a eu depuis, le Grenelle de l'Environnement et le projet sera dirigé dans ce sens-là et on devra prendre en compte ce que dit Benoît. La partie verrière devrait être réaménagée, ce qui permettrait d'éclairer naturellement déjà et de faire de grandes économies d'énergie. La partie isolation du bâtiment, consommation énergétique, devra être revue. Alors je comprends vos remarques mais ce qu'il faut savoir c'est que si désormais nous faisons un projet global, on pourra bénéficier de subventions de l'Etat à hauteur de 40 % à condition qu'il ne se désengage pas, du Conseil Général auprès duquel M. DAHOUI est déjà intervenu avec Eric ALAUZET et qui a donné un accord de principe, et de la Région, ce qui fait que nous pourrions réaliser une opération globale qui prenne mieux en compte les problèmes d'énergie en matière d'éclairage, en matière d'isolation, en matière de consommation d'énergie, qui renforcerait encore l'accessibilité aux personnes en situation de handicap et qui ne coûterait pas forcément beaucoup plus cher.

**M. Jean-Pierre GOVIGNAUX :** Je voulais juste citer quelques chiffres sur le coût de la rénovation d'un musée. Dijon rénove son Musée à partir de cette année, 50 M€, Nantes ajoute deux salles seulement à son Musée : 35 M€ et je vous fais grâce du Musée des Civilisations Méditerranéennes à Marseille : 175 M€. Je pense qu'avec des chiffres comme ça on va bientôt nous dire que notre projet manque de souffle et d'ambition.

**M. LE MAIRE :** Ce sont quand même des éléments qu'il faut prendre en compte.

**M. Edouard SASSARD :** Notre groupe aimerait bien avoir une présentation par M. DAHOUI de l'objectif, de sa vision, le lien avec la culture de l'ensemble du bâtiment, ce qu'il veut faire à plus long terme.

**M. LE MAIRE :** Je pense que le lieu pour en parler est effectivement une réunion de la commission culture.

**M. Yves-Michel DAHOUI :** C'est vrai que je n'ai pas absolument demandé la parole mais devant la pression amicale... La réflexion s'est faite progressivement. Au début il était effectivement question comme vous l'avez vu d'une première tranche. La question s'est posée de savoir s'il n'était pas plus pertinent de revoir cela globalement, notamment par le fait que dans la première tranche on n'avait pas de financements extérieurs alors qu'en ayant une approche globale, cohérente, d'emblée de la rénovation de ce Musée, ça nous permettait et ça nous permet d'espérer des financements extérieurs. En gros on peut estimer qu'avec les financements des collectivités et de l'Etat, on restera, en ce qui concerne le montant à la charge de la Ville à peu près dans les mêmes eaux, c'est-à-dire à peu près 2,7 M€. Cela nous a donc incités encore une fois à progresser dans la réflexion. Ça s'est aussi accentué en dehors des aspects purement culturels, je pense que je ne vais pas démontrer ce que peut avoir comme intérêt de rénover un musée, de lui donner plus de lumière, plus d'espace, plus de volume d'exposition sachant que ce Musée est le cinquième de France. C'est un Musée qui a des collections extraordinaires qui sont d'ailleurs saluées à chaque fois qu'un représentant de l'Etat vient visiter le Musée avec ce petit reproche de nous dire «mais il faut que vous fassiez quelque chose pour rénover le Musée». Donc on a dit en gros banco à l'Etat en souhaitant simplement qu'il s'implique également financièrement, ce qui ne devrait pas poser de problème. Après on discutera au niveau de la hauteur de l'intervention de l'Etat. Là on s'est référé à ce qu'il est raisonnable d'attendre de l'Etat pour le moment et des collectivités. Ce qu'il faut retenir c'est que c'est quand même un projet ambitieux par rapport à une enveloppe que justifie complètement la richesse extraordinaire des collections que contient ce Musée et c'est ça aussi sur le plan culturel qui nous a guidés dans nos choix et qui nous a fait évoluer en même temps dans la réflexion. J'insiste pour dire que sur l'impact financier, si on obtient l'ensemble des financements sollicités, ça ne nous coûtera pas plus cher que ce qui était encore une fois à la charge seule de la Ville sur la première tranche.

**M. LE MAIRE** : A peu près, globalement.

**M. Yves-Michel DAHOUI** : Ce qu'on vous donne est effectivement indicatif mais on restera en tout cas dans l'épure globalement de ce qu'on vient d'évoquer en tout cas en proportion.

**M. LE MAIRE** : Ça impliquera la fermeture du Musée pendant un an ou deux, c'est-à-dire que pendant une année ou deux, et je crois que le conservateur que nous avons actuellement y est très attaché, nos collections iront dans le monde entier puisque l'on prêtera des pièces de notre Musée qui sont très très demandées et cela viendra accroître la notoriété de Besançon.

**M. Yves-Michel DAHOUI** : Tout à fait. C'est le choix qui vous est proposé de fermer pendant la durée des travaux et ça permettra aussi de faire rayonner ce Musée sur le plan international. On a aussi la chance d'avoir un conservateur des musées qui a ce qu'on appelle un réseau, qui a des contacts au niveau international mais ça sera aussi l'opportunité de diffuser nos œuvres pratiquement dans le monde entier, en tout cas dans les musées les plus renommés au moins d'Europe et peut-être même dans le monde.

**M. LE MAIRE** : Parce que vous savez, si des grandes villes voisines investissent beaucoup plus que nous dans des travaux de rénovation de leur musée, je peux vous dire que la qualité de leurs collections n'arrive pas à la hauteur des nôtres et ça c'est quelque chose d'extraordinaire. Bien sûr, lorsqu'on annonce 7 millions au lieu de 2,7, cela interpelle. Ça dépendra aussi de ce que l'Etat mettra mais je m'attacherai à obtenir de ses services, effectivement en lien avec vous d'être aidé parce que je sais que l'Etat, au niveau de la Direction des Musées y est très attaché, le Ministre actuel aussi d'ailleurs, j'ai déjà eu l'occasion de lui en parler.

**Mme Elisabeth PEQUIGNOT** : Je dois dire que je suis quand même très très inquiète par rapport justement à la politique culturelle qui donne l'impression que chaque fois on agit en fonction de ce que font les autres. Honnêtement je dois à la fois exprimer mon étonnement et ma très très grande inquiétude car là on revient à la stratégie parce qu'on ne peut pas suivre comme ça indéfiniment ce qu'on voit faire ailleurs. Vous savez, à partir du moment où on est d'accord sur la stratégie, ensuite, on voit les priorités. Et ce qui ressort là aujourd'hui c'est quand même uniquement le fait que d'autres villes le font, d'autres villes dépensent comme ça, d'autres villes investissent plus...

**M. LE MAIRE** : Bien sûr que non, ce n'est pas cela !

**Mme Elisabeth PEQUIGNOT** : Je trouve que rénover le Musée des Beaux-Arts c'est formidable, 7 M€ c'est une somme à la limite vous avez raison qui pourrait être négligeable mais le tout dépend de la cohérence, de la stratégie, des priorités et le problème aujourd'hui c'est que là on ne voit plus les priorités, la lisibilité, c'est là le problème. Donc c'est quand même un peu compliqué. Je veux dire qu'une fois de plus un projet arrive, on nous a dit qu'on a vu l'architecte etc... Ça manque quand même de lisibilité.

**M. LE MAIRE** : Par contre votre stratégie à vous est très claire. Vous n'avez de cesse de me dire allez voir ailleurs. Du temps de M. SOUVET, Jean ROSSELOT me disait toujours d'aller voir à Montbéliard, il me le dit moins maintenant. Ce que je voudrais vous dire Madame PEQUIGNOT, c'est qu'il ne s'agit pas de rénover notre musée parce que Dijon le fait, c'est un exemple ce coût que vous a donné Jean-Pierre GOVIGNAUX. En fait la question que vous devriez vous poser est la suivante : est-ce qu'on réaménagement pour 2,7, mettons 3 M€, 1 500 m<sup>2</sup> d'un musée pour faire une première tranche qui sera vite insatisfaisante, qui ne répondra pas à tous les problèmes de sécurité ni aux problèmes d'énergie ou est-ce que pour un coût à peu près égal on refait l'ensemble du Musée ? Est-ce qu'à coût à peu près égal, je n'ai pas dit totalement égal, on refait les 5 000 m<sup>2</sup> dans un bâtiment économe en énergie, éclairé naturellement, est-ce qu'on fait l'ensemble ou est-ce que pour le même prix on ne rénove que 1 800 m<sup>2</sup> ? Cette rénovation du musée, on en avait déjà parlé dans notre campagne électorale. Vous avez bien remarqué quand même que c'était lié à l'obtention de ces crédits, ça ne vous a pas échappé ? Je ne sais pas pourquoi, très honnêtement, vous adoptez cette stratégie de dire toujours que ce n'est pas bien. Vraiment vous devriez au moins être d'accord là-dessus. De plus il y a eu dans votre sensibilité politique de très très grands Ministres de la culture comme DUHAMEL, comme MALRAUX, s'ils revenaient et entendaient ce que peuvent dire les siens de la culture ! Vous savez ce n'est pas la culture qui coûte cher,

retenez cela Madame PEQUIGNOT, c'est l'absence de culture qui coûte cher. C'est vrai que si on veut un peuple qui soit un peuple de moutons, comme dans tous les pays totalitaires, je ne dis pas que c'est le cas ici attention, on supprime tout ce qui est culture. On l'a vu il y a quelques années et on sait ce qu'on a brûlé en premier, on l'a même vu dernièrement aussi dans le Sud de la France. Dans une période de crise quant à coût quasiment égal j'insiste là-dessus, on peut tout refaire plutôt que d'en refaire le quart ou le tiers, je pense que c'est de la bonne gestion. Je me permets de le dire. Monsieur BONNET, vous qui êtes un amateur éclairé en ce domaine.

**M. Pascal BONNET :** Je vous remercie mais je suis quand même étonné que vous nous refassiez le couplet sur la droite bisontine qui ne s'intéresse pas à la culture, qui ne veut pas qu'on dépense de l'argent pour la culture. On a conscience des atouts que la Ville entend développer en la matière et on a conscience aussi de la dimension économique que ça représente. Là concrètement il s'agit simplement de dire que nous souhaitons rapidement un débat global culture/tourisme avant de prendre des décisions d'une telle envergure, qu'il y a des choix politiques et que la question de terminer le Musée du Temps est aussi une question qui devrait être posée puisqu'apparemment le Musée du Temps pour l'instant on l'a mis de côté donc...

**M. LE MAIRE :** Mais on l'a dit publiquement cela !

**M. Pascal BONNET :** ...on a besoin d'un débat en profondeur avant de prendre une décision.

**M. LE MAIRE :** Eh bien, vous ne prendrez pas cette décision !

**M. Pascal BONNET :** On ne peut pas soutenir cette démarche. En plus le projet on ne l'a pas, vous nous annoncez pour un Conseil Municipal à venir, on ne sait pas quand, un projet plus précis. Pour l'instant, on reste dans l'attente.

**M. LE MAIRE :** Au fond de vous-même vous pensez que c'est un bon dossier mais vous voulez absolument voter contre et vous cherchez des prétextes. Eh bien votez contre, le milieu culturel à Besançon vous en saura gré. En ce qui concerne le Musée du Temps, nous l'avons déjà dit, le comité technique le sait, pendant ce mandat-là on n'y fera rien. Comme on a dit que pour la Citadelle avant la fin de ce mandat on réfléchirait sur la muséographie qui se fera dans le mandat suivant. On l'a dit, François MARCOT le sait, je l'ai reçu l'autre jour avec Raymond AUBRAC il est parfaitement d'accord là-dessus. Il ne faut pas penser que les acteurs culturels ne réfléchissent pas. Ils sont d'accord avec nous quand on leur parle de cela. Quand notre Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie organise une exposition «si la Ville m'était comtée» qui attire 80 000 personnes, c'est quand même important. Après, vous faites comme vous voulez. Je pensais que vous alliez voter pour. De plus, vous devrez expliquer pourquoi vous ne voulez pas qu'on fasse plus pour le même coût, cela va être très difficile à expliquer.

**M. Edouard SASSARD :** Ce qui n'est pas très très dur à expliquer, c'est qu'on arrive à nous dire quand même que c'est dans le cadre de la commission, après avoir voté au Conseil Municipal un rapport, qu'une semaine ou quinze jours après on parlera et on débatera de ce sujet-là. Ce n'est pas possible !

**M. LE MAIRE :** On n'a pas encore arrêté les plans.

**M. Edouard SASSARD :** Nicolas Bodin a dit tout à l'heure qu'il n'y pas suffisamment de personnes en commission, etc. en jouant là-dessus et là on arrive...

**M. LE MAIRE :** Monsieur SASSARD, on n'a pas arrêté les plans, les salles ne sont pas arrêtées.

**M. Edouard SASSARD :** Mais même ! On arrive dans un débat en commission qui passe après le Conseil Municipal. Si ça ne vous paraît pas étonnant et pas anormal, eh bien tant pis pour vous, nous ça nous paraît un petit peu bizarre.

**M. Pascal BONNET :** Ce que je constate c'est que pour l'instant ce que vous proposez c'est de fermer pendant deux ans le Musée des Beaux-Arts pendant que les autres sont en attente d'un projet et en terme d'attractivité pour la Ville ça m'inquiète. Quand on sait les difficultés qu'a Ornans pendant la

fermeture du Musée Courbet, quand on est dans une politique qui vise à développer l'attractivité touristique et culturelle de la Ville à travers Vauban entre autres, moi je m'interroge sur votre stratégie.

**M. LE MAIRE :** D'accord, vous vous interrogez.

**M. Jean ROSSELOT :** Très rapidement, écoutez c'est ça la démocratie. Notre rôle c'est quand même d'apprécier, de prendre du recul, de comparer. Elisabeth PEQUIGNOT parlait tout à l'heure d'un grand quotidien. Franchement quand j'ai lu ce que j'ai lu sur la création artistique à Montbéliard alors pour le coup vous me l'avez fait la dernière fois mais je vous le fais de l'arroseur arrosé, ce qu'on a lu dans la presse sur la création, je dis bien la création artistique ancienne à Montbéliard à l'occasion des fêtes de fin d'année et ce qu'on a vu en parallèle et en contraste sur l'action culturelle...

**M. LE MAIRE :** Vous êtes revenu sur Sonorama là ?

**M. Jean ROSSELOT :** Non, vous me dites que je cite Montbéliard mais vous avez vu la résonance de la création artistique à l'occasion des fêtes de fin d'année à Montbéliard ? Qu'est-ce que vous avez fait ? Si, une fois la projection des canons de Vauban sur le quai, c'est tout ce que j'ai vu en 10 ans d' élu, mais vous avez vu la résonance des événements créatifs et donateurs de culture à Montbéliard ? Inspirez-vous-en parce que là franchement à Besançon c'est nul par rapport à ce que font les autres.

Deuxième remarque, je ne sais pas qui a fait la restructuration précédente mais ce bâtiment du XIX<sup>ème</sup> a été transformé en une piste de ski alpin.

**M. LE MAIRE :** Vous ne savez pas qui a mené la restructuration du Musée ?

**M. Jean ROSSELOT :** J'espère que cette fois-ci et c'est pourquoi on prend des précautions, il y aura quand même un goût et puis un respect de l'architecture ambiante.

**M. LE MAIRE :** Voyez mon cher Jean ROSSELOT, je suis surpris parce que quand vous dites, vous universitaire, je ne sais pas qui a fait la piste de ski, moi je sais, technicien en micromécanique, que c'est Louis MIQUEL et que Louis MIQUEL est un des plus prestigieux architectes, c'est un élève de LE CORBUSIER. Alors vous avez perdu encore une belle occasion de vous taire.

**M. Jean ROSSELOT :** Peu importe...

**M. LE MAIRE :** Non ce n'est pas peu importe, ça veut dire que la tête de liste aux élections municipales à Besançon qui veut nous donner des conseils sur tout ne sait même pas que c'est l'un des plus grands noms de l'architecture française qui a fait le Musée, qui a été, après guerre le premier musée de France rénové suivant des concepts nouveaux, et que ce musée que vous appelez une piste de ski, est un exemple d'architecture dans le monde entier. Eh bien je trouve que c'est très triste Monsieur ROSSELOT que vous, vous ne sachiez même pas cela.

**M. Jean ROSSELOT :** Personnellement je maintiens que ça n'avait rien à faire là. Vous avez vu des pistes de ski au Louvre vous ? Et pour autant on aurait pu dire...

**M. LE MAIRE :** Ne vous enfoncez pas !

**M. Jean ROSSELOT :** A Paris ils n'en ont pas fait, à Besançon vous en avez fait !

**M. LE MAIRE :** Je suis calme Monsieur. Je constate simplement que quelqu'un qui a voulu à deux reprises gérer cette ville, ne sait même pas le nom de l'architecte prestigieux -non j'enfonce le clou- qui a fait cela.

**M. Jean-Pierre GOVIGNAUX :** Si vous permettez je voudrais citer quelqu'un qui a servi tellement de régimes différents que tout le monde ici peut se réclamer de lui, c'est TALLEYRAND qui a dit «ce qui est excessif est insignifiant».

**M. LE MAIRE** : Moi je suis sensible à l'architecture et confondre une œuvre d'un des plus grands architectes contemporains avec des pistes de ski, je pense que l'Association des Amis du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie appréciera. N'en rajoutez pas, reconnaissez au moins que vous avez perdu une belle occasion de vous taire».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3 (3 abstentions), le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés (8 contre du Groupe UMP et Apparentés : M. ROSSELOT (2), M. BONNET, M. OMOURI, M. SASSARD, Mme GELIN, Mme PEQUIGNOT, Mme M. JEANNIN et 2 abstentions du Groupe MODEM : M. GONON et Mme FAIVRE-PETITJEAN), décide d'approuver les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 18 janvier 2010.*